

# Compte-rendu de réunion des Représentants de Proximité 8 juin 2021



- ▶ Présents : S.Acquaviva, Directrice régionale ; F.Ausina, DRH ; C.Barrett, IRH ; R.Tarrieu, Chef de centre ; B.Gouley, chef antenne ; E.Morisse, Moyens Généraux ; Docteur C.Fusibet, médecin du Travail ; S.Daniel ; L.Gerdelat ; C.Thomas ; G.Le Gouic, RP

## CSSCT : Santé sécurité et Conditions de travail

### Bilan de la Médecine du Travail 2020

En 2020, la médecin du travail, Catherine Fusibet a reçu beaucoup de salariés de France 3 Normandie. Les salariés peuvent lui demander un rendez-vous sans en informer l'employeur ce que certains ont fait aussi par rapport au télétravail ou à la pandémie.

Des attestations avec recommandations ou suivi sont donc plus nombreuses : 15 contre 8 en 2019.

La médecin du travail peut demander à son ergonome d'intervenir pour aider un salarié. Dans ce cas, une consultation est réalisée (à distance ou en présentiel), un rapport est rendu et une recommandation d'aménagement peut être envoyée à l'employeur pour l'inciter à aménager le poste du salarié concerné.

Sur l'aménagement ergonomique des postes, nous referons un point le mois prochain avec le responsable des Moyens Généraux et la Médecine du Travail sur l'état des postes de travail, les recommandations, leur suivi et ce qu'il reste à faire.

Le docteur Fusibet a indiqué que les salariés de France 3 Normandie ont été très perturbés par la réorganisation des postes (lié aux départs non remplacés) qui détériorent les conditions de travail et par l'enquête réalisée dans l'établissement.

## Enquête en cours

Certains salariés ont été convoqués pour être entendus par l'inspecteur du travail. Le 22 juin, il devra confirmer ou infirmer la validité du licenciement du salarié protégé mis en cause.

## Retour sur site

Le retour sur site va commencer. Certains salariés ne sont pas revenus depuis longtemps. Ils seront aidés par la RH et un représentant des RP pour organiser leur retour.

Les documentalistes et les contributeurs web seront les premiers à bénéficier de cet appui.

Les accords sur le télétravail viennent d'être signés. Ils s'appliqueront au 1er septembre. Toutes les personnes intéressées pour télétravailler doivent se faire connaître auprès de la RH afin d'organiser les services et préparer les avenants à leur contrat de travail.

Dans le nouvel accord, il est aussi spécifié que les personnes en télétravail pourront bénéficier d'une aide financière de 10 euros brut par mois pour un jour de télétravail par semaine ou 20 euros brut par mois à partir de 2 jours de télétravail pour pourvoir à leur aménagement de poste.

Autrement dit, c'est désormais au salarié télétravailleur de veiller à son confort de travail.

## Activité de l'antenne

Une réunion d'information à l'ensemble des salariés se fera le 22 juin 2021 à 14h via teams. La direction présentera la grille 2021-2022.

## Emploi et Formation

### Arrivée et départ

Les RP se sont étonnés des critères salariaux appliqués aux nouveaux salariés qui ne tiennent pas compte de l'ancienneté professionnelle. Ils rappellent que tous les contrats doivent se négocier lors de l'entretien d'embauche et que les retards de salaire pris en début de carrière sont difficiles à rattraper. Ils porteront à la connaissance des élus du CSE, les méthodes de calcul de la direction normande qu'ils jugent mauvaises, injustes et qui ne tiennent pas compte de l'expérience des salariés.

Le poste de rédacteur en chef adjoint (remplacement de M.Goavec) est en cours de consultation.

### Gestionnaire d'antenne

Nous faisons un copier/coller de la réponse du mois dernier, car il n'y a eu aucun avancement !

« Les tests pour la gestion d'antenne ont été passés par les candidats. Tout le monde a réussi. Bernard Gouley et Fanny Ausina vont les recevoir courant juin. La DRH est en attente de date de formation. Il y a peu de place et un seul formateur basé à Nancy. »

## Editeur Web

Sur ce sujet, l'insistance des représentants de proximité a fait bouger la direction. Un salarié de Caen va être détaché pour une mission d'éditeur web. Il ira se former en Bretagne pendant 15 jours (moitié en télétravail et moitié en présentiel) et reviendra pour un remplacement de 2 à 3 mois. Cette mesure est prise dans l'urgence de la vacance de ce poste difficile à remplacer. La formation mise en place se fait hors université de FTV (UFTV). Les autres salariés intéressés par cette UC devront attendre que l'UFTV mette en place une validation de cette Unité de Compétence. Un jour peut être...

## OPV

Une réunion de discussion et concertation avec les OPV se tiendra à la rentrée pour discuter des tâches qui incombent aux JRI et/ou aux OPV. Malgré une première négociation et un accord normand interne, les RP CGT de Caen considèrent que la distribution des rôles de chacun n'est pas respectée. Si les OPV ne réalisent plus de brèves ou sujets pour le JT, il n'y a pas de raison qu'un JRI puisse assurer le cadre lors d'un JT extérieur.

## Maquillage

Les RP de Caen ont demandé à la Direction de bien vouloir attribuer une prime de précarité aux maquilleuses qui non seulement se voient confrontées à un appel d'offre national qui risque de leur coûter leur place mais qui n'ont pas pu lors du dernier confinement faire toutes les heures habituelles de travail. Il n'y a pas eu d'ECM pendant trois semaines et de nombreux JT étaient mutualisés. Double peine pour ces précaires : bientôt sans emploi et sans décompte des heures travaillées habituellement. La Direction a fait savoir qu'elle y réfléchirait...

➔ [Pétition pour le Maquillage en Région](#)

## Entretiens

Les PTA passeront leur entretien annuel avec leur Chef de service. Nous avons demandé s'il était possible en cas de mésentente avec son N+1 de passer l'entretien avec quelqu'un d'autre (N+2, RH...) La RRH nous a répondu que c'était compliqué voire impossible. Peut-être, faut-il alors refuser de signer ce passage annuel de discussion et inscrire dans le compte rendu de l'entretien un constat de désaccord....

Caen, le 17 juin 2021

**La prochaine réunion des RP de Caen est prévue le mardi 2 juillet.**

Merci de vous rapprocher de vos élu·e·s Sabine Daniel, Guillaume Le Gouic et Charlotte Thomas et si vous avez des remarques à formuler.



sabine.daniel@francetv.fr • guillaume.legouic@francetv.fr • charlotte.thomas@francetv.fr

**Ne restez pas isolé·e·s, rejoignez la CGT, premier syndicat de France Télévisions !**

www.snrt-cgt-ftv.org • www.snjcgt.fr